PARQUET DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

PARQUET DE PARIS

LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 12 mars 2026

Communiqué de presse

Le 11 mars 2026, les autorités judiciaires de France, des Etats-Unis, et des Pays-Bas, avec le soutien d'Europol et d'Eurojust ont mené une **action coordonnée contre le service de proxy cybercriminel socksescort.com et la solution de paiement Bitsidy.com**. L'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie ont été associées à l'opération de démantèlement.

En juin 2024, sur un renseignement émanant des autorités américaines signalant qu'une partie de l'infrastructure des serveurs de la solution se trouvait en France, la section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de Paris avait ouvert une enquête préliminaire, confiée à **l'office français anti cybercriminalité (OFAC)**.

Le site internet socksescort.com, proposait un service de proxy payant : il offrait à ses clients la location d'adresses IP résidentielles fixes leur **permettant de dissimuler leurs adresses IP réelles afin de s'affranchir du blocage lié aux géolocalisations de certains services en ligne**. La société socksescort promettait que ses adresses IP avaient une bande passante illimitée, qu'elles étaient constamment mises à jour, et qu'elles n'étaient placées sur aucune liste noire. L'analyse des serveurs par les enquêteurs de l'OFAC a permis de cartographier l'infrastructure de la solution criminelle, ce qui a conduit la France à ouvrir un dossier à Eurojust, notamment avec les Pays-Bas et les Etats-Unis. Le 4 mars 2026, la société affichait sur son site web qu'elle disposait de **35 915 proxys dans 102 pays, dont 454 en France**, 14 720 aux USA, 5 317 au Royaume-Unis, 695 en Italie.

L'enquête a permis d'établir que le service s'adossait en réalité sur **1 million de modems dans le monde infectés par le malware AVRecon.** Ce malware, qui sévissait depuis 2019, infectait les modems appartenant à des particuliers ou des organisations et les plaçaient sous le contrôle de Socksescort.com. Les machines infectées devenaient ainsi à l'insu de leur légitime propriétaires des relais de trafic pour les clients de Socksescort.com.

L'enquête a également établi que la plateforme de paiement Bitsidy.com était administrée par les mêmes personnes que le service de proxy et que cette plateforme a perçu **plus de 5 millions d'euros des clients de socksescort.com**.

Le 17 février 2026, une information judiciaire a été ouverte des chefs d'accès et maintien frauduleux dans des systèmes de traitement automatisé de données (STAD), modification et introduction frauduleuse de données dans des STAD, entrave au fonctionnement de STAD, blanchiment en bande organisée et participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation de délits punis de 10 ans d'emprisonnement.

Les opérations coordonnées menées le 11 mars 2026 ont permis de mettre hors ligne l'infrastructure du groupe socks escort.com et de la solution de paiement bitsidy.com. 23 serveurs ont été saisis dans 7 pays. 1 million de modems infectés ont ainsi été déconnectés du réseau criminel.

Laure BECCUAU,
Procureure de la République

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr